

S'WASCHPEL BLATT'L



Le bulletin municipal d'Oberbronn

Juillet et Août 2026 N° 83

Chers concitoyens,

La belle saison venue, nos agents municipaux et l'horticultrice Anaïs ont à nouveau réussi à nous enchanter avec de belles compositions florales. Deux agents saisonniers compléteront l'équipe en juillet et août pour un entretien et un arrosage régulier toujours dans le but d'embellir notre beau village : merci à tous pour leur engagement et leur travail.

N'oublions pas notre Fête Nationale du 14 juillet, marquée cette année encore par une première manifestation le 12 juillet derrière la mairie : cérémonie traditionnelle avec remise de cadeaux aux lauréats du brevet 2026 qui terminent leur cursus au Collège, vin d'honneur et distribution de saucisses aux enfants clôtureront l'évènement.

Deuxième temps fort de l'été : la Summer party organisée par l'Association En Oberbronn au niveau du terrain de football, le samedi 18 juillet ; venez nombreux les soutenir comme bénévole ou visiteur. Ce même soir, la Commune organisera son fameux Feu d'Artifice qui saura ravir non seulement nos concitoyens mais également touristes et villageois des alentours.

Profitons de ces moments de fêtes, joies et bien-vivre ensemble en cette période estivale !

Mais où que vous soyez, restez vigilant par rapport aux grandes chaleurs : limitez vos déplacements et efforts physiques, pensez à boire régulièrement et rafraîchissez votre intérieur aux heures les plus fraîches....

Bel été à tous !

Votre conseil municipal

INFORMATIONS MUNICIPALES

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET COLLECTE SÉLECTIVE Attention report de collecte (jours fériés)

	OBERBRONN	OBERBRONN-SUD	OBERBRONN-NORD
Bac ordures ménagères	Lundi 06 juillet 2026	Lundi 06 juillet 2026	Mardi 07 juillet 2026
	Lundi 20 juillet	Lundi 20 juillet	Mardi 21 juillet
	Lundi 03 août	Lundi 03 août	Mardi 04 août
	Lundi 17 août	Lundi 17 août	Mardi 18 août
	Lundi 31 août	Lundi 31 août	Mardi 01 septembre
Collecte sélective	Jeudi 09 juillet 2026	Jeudi 09 juillet 2026	Vendredi 03 juillet 2026
	Jeudi 23 juillet	Jeudi 23 juillet	Samedi 18 juillet
	Jeudi 06 août	Jeudi 06 août	Vendredi 31 juillet
	Jeudi 20 août	Jeudi 20 août	Samedi 14 août
	Jeudi 03 septembre	Jeudi 03 septembre	Vendredi 28 août



La Cérémonie de la Fête Nationale

**aura lieu le Dimanche 12 Juillet 2026 à 17 heures
dans la cour du foyer socio-culturel (derrière la Mairie)**

PROGRAMME

- Rassemblement à 17 h 00 dans la cour du foyer socio-culturel (derrière la mairie)
- Ouverture par l'Entente musicale d'Oberbronn-Zinswiller
- Allocution du Maire
- Marseillaise
- Remise de cadeaux aux lauréats du Brevet de Collège
- Distribution de saucisses aux enfants
- Clôture par l'Entente musicale d'Oberbronn-Zinswiller

Principales décisions du conseil municipal

Séance du 4 juin 2026

Rattachement au Comité Sociale Territorial de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains

À la suite du renouvellement général des conseils municipaux, le conseil décide de renouveler le rattachement de la Commune d'Oberbronn au Comité Social Territorial Commun placé auprès de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, compétent pour tous les agents de la Communauté de communes et des communes adhérentes.

Renouvellement de l'adhésion à la plateforme « Alsace Marchés Publics »

Afin de faciliter et sécuriser la publication des appels d'offres organisés par la commune, le conseil renouvelle l'adhésion de la commune à la plateforme « Alsace Marchés Publics ».

Rénovation extérieure du bâtiment communal, 32, rue Principale : Attribution des marchés

En vue de la réalisation des travaux de rénovation extérieure du bâtiment communal, 32, rue Principale, le conseil attribue comme suit les différents lots :

Marchés	Entreprises	Montants HT	Montants TTC
Aménagements extérieurs	SOTRAVEST - Oberbronn	20 762,44	24 914,93
Révision couverture tuiles	OLLAND - Haguenau	27 026,51	32 431,81
Crépissage – Peinture extérieure - Echafaudage	CREPI CENTRE – Schweighouse sur Moder	74 926,29	89 911,55
Remplacement volets battants	JUNG - STEINBOURG	42 990,54	51 588,65
Serrurerie	K STRUCTURES - Stattmatten	8 704,00	10 444,80

Le Conseil décide également de déclarer le lot « Traitement des remontées d'humidité » sans suite dans l'optique du traitement en amont des infiltrations.

Rue des Cordonniers – Travaux de déconnexion des fosses septiques, d'eau potable et de voirie : Attribution du marché

Le Conseil attribue le marché à l'entreprise SOTRAVEST pour un montant de 377 123,00 € HT, soit 452 547,60 € TTC.

Location de la chasse communale 2024 – 2033 - Lot 1

Le Conseil décide d'agréer un nouvel associé au sein de l'association de chasse du Frohret, locataire du lot de chasse communal n° 1.

Rapports annuels 2025

Le Conseil adopte les rapports sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement établis par le SDEA au titre de l'année 2025.

Séance du Conseil municipal du 5 juin 2026

Désignation des délégués du Conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Des élections sénatoriales partielles auront lieu dans le Bas-Rhin, le 27 septembre 2026. En vue des élections, le conseil municipal s'est réuni le vendredi 5 juin dernier pour désigner trois délégués titulaires et trois délégués suppléants représentant la commune dans le cadre de ce scrutin.

Délégués titulaires :

Mme BUCHI Elisabeth

MM. SPAGNOL Bruno et BETTINGER Patrick

Délégués suppléants :

Mmes SCHUHMACHER-HAVA Catherine et ALLARD Huguette

M. MAIER Alexandre

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

FORTES CHALEURS : SOYONS VIGILANTS

Avec l'été, des épisodes de canicule vont survenir. Pensons à adopter les bons réflexes :

- Boire régulièrement de l'eau
- Rester au frais autant que possible
- Fermer volets et fenêtres aux heures les plus chaudes
- Éviter les efforts physiques importants
- Prendre des nouvelles des personnes âgées, isolées ou fragiles

Un appel, une visite ou un simple passage chez un voisin peut vraiment compter.

Les personnes âgées, isolées ou vulnérables peuvent se faire connaître auprès de la mairie pour être inscrites sur le registre communal en cas de canicule.

En cas de malaise ou de signes inquiétants :
appelez le 15

Restons attentifs les uns aux autres.

CITY STADE : MERCI DE RESPECTER LES HORAIRES ET LE VOISINAGE

Des riverains nous ont signalé des nuisances liées au non-respect des horaires et à certains comportements inadaptés.

Pour rappel, le city stade est accessible :

⇒ **Du 1er avril au 30 septembre : 8h – 21h**

⇒ **Du 1er octobre au 31 mars : 8h – 17h30**

Merci à chacun de respecter les lieux, les autres usagers et la tranquillité du voisinage.

Le city stade est un espace de sport, de détente et de partage.

Merci de respecter le règlement affiché sur place ou consultable en ligne sur www.oberbronn.fr, rubrique « Nos droits mais aussi nos devoirs en tant que citoyens ».



ETAT-CIVIL : MAI - JUIN - JUILLET - AOUT 2026

Mariages :

20/06 Monsieur Manuel MARQUES et Madame Anaïs KLEINSCHMIDT
domiciliés au 15, route de Gumbrechtshoffen

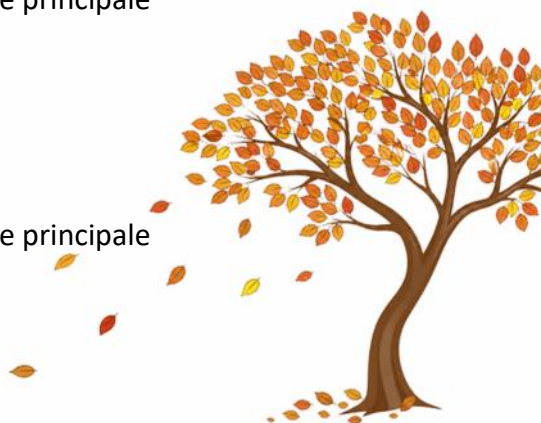
Décès :

01/06 Madame Lidia GINELLI âgée de 102 ans
domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie au 2, rue principale

11/06 Monsieur André OBER âgé de 97 ans
domicilié au 33, route de Niederbronn

14/06 Madame Marie STAMMLER âgée de 85 ans
domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie au 2, rue principale

23/06 Madame Jacqueline RAICHLE âgée de 87 ans
domiciliée au 5, rue du Noyer



LES GRANDS ANNIVERSAIRES DU MOIS DE JUILLET (80 ANS ET PLUS)



12/07	89 ans	Madame Marguerite STEINMETZ domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie au 2, rue principale
16/07	83 ans	Monsieur Edmond KURTZ domicilié au 28, rue de Gumbrechtshoffen
17/07	90 ans	Monsieur Jean JUNG domicilié au 2, impasse du Centre
17/07	82 ans	Monsieur Ahcène KHELFA M'SABAH domicilié au 11, rue du Foyer
18/07	88 ans	Madame Marlise LEINGANG domiciliée au 1, rue Gelders
19/07	80 ans	Madame Lydie WILLINGER domiciliée au 8A, Place du Couvent
30/07	92 ans	Madame Lina SCHMITT domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie au 2, rue principale

LES GRANDS ANNIVERSAIRES

DU MOIS D'AOUT

08/08	90 ans	Madame Yvonne SCHMITT domiciliée au 17, rue de l'Union
14/08	92 ans	Madame Marie HANDSCHUMACHER domiciliée au 10, rue du Tribunal
16/08	92 ans	Monsieur Nicolas ABDOUCHE domicilié au 10, rue Wester
21/08	80 ans	Madame Nicole VIGHI domicilié au 10, Place du Couvent
22/08	96 ans	Madame Suzanne WILLEM domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie au 2, rue principale
27/08	90 ans	Madame Marie KOEHL domiciliée au 23, rue des Peupliers
29/08	94 ans	Madame Lucie KLEITZ domiciliée à l'EHPAD Mère Alphonse Marie au 2, rue principale
31/08	88 ans	Sœur Maria ENGLENDER domiciliée à la Maison-Mère au 2, rue Principale



**L'Agence Postale Communale
d'Oberbronn sera exceptionnellement
fermée le lundi 13 juillet 2026.**

**Et sera fermée pour congés
du 03 au 10 août 2026 inclus.**

**REPRISE DU STAMMTISCH
EN SEPTEMBRE
BEL ÉTÉ À TOUTES ET À TOUS.**



LES ACTUALITÉS DE L'ENTENTE MUSICALE

ONIRIS, COURONNÉ DE SUCCÈS

Le week-end des 29, 30 et 31 mai 2026 a marqué un temps fort dans l'histoire de l'Entente Musicale Oberbronn/Zinswiller.

Après plus d'un an de préparation, le spectacle musical original **Oniris** a rencontré un franc succès en réunissant près de 1 500 spectateurs dans le parc du Château De Dietrich de Reichshoffen.

Porté par plus de 100 artistes amateurs dont des musiciens, acteurs-chanteurs et danseurs, ainsi de nombreux bénévoles, ce projet hors norme a permis de faire vivre au public une aventure humaine et artistique riche en émotions. Durant trois soirées, les spectateurs ont découvert une création entièrement originale dans un cadre exceptionnel.

Pour l'orchestre, ce spectacle représentait un défi ambitieux. Pendant des mois, les musiciennes et musiciens ont travaillé aux côtés d'autres artistes afin de donner vie à une œuvre inédite, composée spécialement pour l'occasion par Grégory Klein. Cette collaboration a permis de créer et de renforcer les liens entre les différents participants du projet.



Au-delà du succès rencontré auprès du public, **Oniris** restera avant tout une aventure exceptionnelle, faite de rencontres, de partage et de passion.

L'Entente Musicale Oberbronn/Zinswiller remercie chaleureusement l'ensemble des artistes, bénévoles, partenaires, collectivités et spectateurs qui ont contribué à faire d'**Oniris** une véritable réussite.

LES ACTUALITÉS DE L'ENTENTE MUSICALE



SOIRÉE

TARTES FLAMBÉES ET PIZZAS

CUITES AU FEU DE BOIS

À PARTIR DE 17:30

SUR PLACE ou À EMPORTER

**Organisée par la Paroisse protestante de Zinswiller-Oberbronn
et la Paroisse catholique de Zinswiller**

**SAMEDI 1er AOÛT 2026
SALLE DES FÊTES DE ZINSWILLER**

Animation musicale ~ Buvette



Réservations souhaitées pour le jeudi 23 juillet auprès de :

Frédérique BRISBOIS (06 87 08 24 70)

Suzanne HEILIG (07 84 92 33 84)

Martine HAETTEL (06 25 86 24 25)

www.oberbronn.fr

ETE 2026
Enfance / Jeunesse

RESEAU ANIMATION INTERCOMMUNALE
5 Rue de la Tuilerie
67110 NIEDERBRONN LES BAINS
Tél : 03 67 10 03 15
secretariat@reseau-animation.com

- Sortie Europa Park
- Concert de Soprano
- Accueils de loisirs
- ...

TELECHARGEZ LE PROGRAMME :



**OU RENDEZ-VOUS SUR
WWW.RESEAU-ANIMATION.COM**

PRÉFET DU BAS-RHIN
Léonel GARNIER
Préfet

Les règles du feu en forêt

Prévenir et protéger dans le Bas-Rhin

9 feux de forêt sur 10 sont d'origine humaine
et pourraient être évités si nous adoptons tous les bons réflexes :

- Organiser les barbecues loin de la végétation
- Réaliser ses travaux loin de la végétation et prévoir un extincteur
- Ne pas fumer en forêt et jeter ses mégots dans un cendrier
- Stocker ses produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) dans un abri fermé, éloigné de l'habitation

RAPPEL
A l'intérieur ou à moins de 200 mètres des forêts, il est **interdit au public**, toute l'année, de porter ou d'allumer des feux nus (flamme à l'air libre) sans autorisation, en dehors des aires spécifiquement aménagées.

POUR LES PROPRIÉTAIRES ET OCCUPANTS AUTORISÉS

INTERDICTIONS PERMANENTES
Sont interdits, aux propriétaires de terrains boisés ou non et occupants autorisés, sur ces terrains et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois et forêts, en dehors des habitations et de leur dépendances :

- L'incinération et le brûlage de déchets verts agricoles**, de résidus persistants ou laissés sur le sol après des travaux forestiers (rémanents) et de végétaux sur pied
- Le fait de fumer**, sauf à l'intérieur de locaux, fixes ou mobiles, en application de l'article L. 131-1-1 du code forestier
- Les feux de camps, de bivouac ou d'agrément**, quels que soient le combustible ou l'appareillage, sauf s'ils sont réalisés à l'intérieur de locaux, fixes ou mobiles ou dans des espaces aménagés
- Les feux de cuisson**, sauf s'ils sont réalisés :
 - à l'intérieur de locaux, fixes ou mobiles ou dans des espaces aménagés
 - à l'aide de réchauds à gaz et uniquement lors d'activités sylvicoles

du 15 mars au 30 septembre

RESTRICTIONS COMPLÉMENTAIRES
Des mesures de restrictions complémentaires, sur cinq zones définies par arrêté préfectoral, peuvent être prises en fonction du niveau de risque, pour les usages suivants :

- Feux d'artifice et feux traditionnels ou événementiels
- Utilisation de moissonneuse ou faucheuse
- Travaux non générateurs de départs de feux, activité de transport de bois et broyage de plaquettes
- Activités de loisirs avec moteurs (thermiques ou électriques)
- Chasse
- Utilisation d'outils générateurs d'étincelles
- Enfumage apicole avec combustion
- Activités de loisirs sans moteurs (thermiques ou électriques)

du 15 mars au 30 septembre

SI J'AI L'AUTORISATION D'ALLUMER UN FEU

- Débarrasser le sol de toute végétation morte dans un rayon de 5 mètres autour du feu
- Disposer à tout moment des moyens d'extinction nécessaires
- Disposer d'un moyen d'alerte et de communication permettant de composer les numéros d'urgence
- Surveiller le feu en permanence et l'éteindre en fin d'usage et au plus tard avant de quitter les lieux

Pour consulter l'arrêté préfectoral et retrouver les éventuelles restrictions complémentaires, scannez ce QR code :

<https://www.bas-rhin.gouv.fr/>

Suivez-nous !

- @PrefetGrandEstBasRhin
- @Prefet67
- Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin

D'SUMMER PARTY



OBERBRONN

SAMEDI 18 JUILLET

ORCHESTRE

STEREO



à partir de 19h au terrain de foot..

Bar à Cocktails, stand APEROL

Restauration

ENTRÉE GRATUITE

imprimé par nos soins- ne pas jeter sur la voie publique



FEU
D'ARTIFICE
À 23H00

www.oberbronn.fr

ORGANISATION DE LA SUMMER PARTY DU 18 JUILLET

L'Association En Oberbronn a
besoin de vous au terrain de
Football d' Oberbronn

CONTRIBUEZ À FAIRE VIVRE NOTRE VILLAGE

- MONTAGE DU CHAPITEAU LE MERCREDI 15 JUILLET À 17H00 AU TERRAIN DE FOOT
- DEMONTAGE DU CHAPITEAU LE MERCREDI 22 JUILLET À 17H00 AU TERRAIN DE FOOT

LES INSTALLATIONS ET PRÉPARATION DE L'ÉVÈNEMENT:

- VENDREDI 17 (À PARTIR DE 14H)
- SAMEDI 18 (MATIN) ET SAMEDI 18 JUILLET(SOIR SERVICE SUR UN DES POSTES)
- DIMANCHE 19 JUILLET À PARTIR DE 9H00 RANGEMENT

 INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS DE STÉPHANIE: 06 98 98 54 23

 ENVOYEZ- NOUS UN MAIL À en.oberbronn.culture.patrimoine@gmail.com

+ INSCRIPTIONS OUVERTES JUSQU'AU 10 JUILLET. LES INSCRIPTIONS DE DERNIÈRE MINUTE RESTENT LES BIENVENUES.
★ VOUS HÉSITÉS ENCORE ? IL EST ENCORE TEMPS DE NOUS REJOINDRE !

L'ASSOCIATION EN OBERBRONN CULTURE ET PATRIMOINE VOUS REMERCIE DORS ET DÉJÀ POUR VOTRE PARTICIPATION



PROCHAINES COLLECTES

GUMBRECHTSHOFFEN

Salle des Fêtes

67110 Gumbrechtshoffen

Le vendredi 10 juillet de 16h30 à 20h00

NIEDERBRONN-LES-BAINS MOULIN 9

42 avenue Foch

67110 Niederbronn-les-Bains

Le lundi 31 août de 16h30 à 20h00

RÉSERVES FAIBLES



Nous vous rappelons que, pour voir vos informations publiées dans le bulletin municipal, il vous faudra nous les faire parvenir impérativement par voie numérique avant le 15 du mois précédent
à l'adresse : accueil@oberbronn.fr

Directeur de la publication : Patrick Bettinger Mise en page : Jean Levatic

Crédit photos : Pixabay, Pexel, Jean Levatic